

**JUILLET**

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

**Agenda**

**BIBLIOBUS**

Place communale, de 15h à 18h  
**vendredi 3 juillet 2015**

**ENCOMBRANTS**

**Jeudi 30 juillet 2015**  
 A déposer avant 7h. du matin  
 aux emplacements habituels.

**Horaires d'été**

**MAIRIE**

**Dès le lundi 29 juin 2015,**  
 ouverture au public de **7h30 à 12h00**, du lundi au vendredi.

**MARCHES DU MARDI / JEUDI**

**Pendant l'été,**  
 marché de fruits et de légumes  
**uniquement le matin.**

**PETIT CADDIE**

Fermeture annuelle du **jeudi 2 juillet au dimanche 19 juillet.**  
 Réouverture le lundi 20 juillet  
 aux horaires habituels.

**Festival Puplinge  
 Classique**  
 Programme en page 4

**Le nom de l'Espace de vie infantine a été choisi !**

Plusieurs habitants de Puplinge ont proposé des noms pour le futur espace de vie infantine qui est en construction à côté de l'école. Nous tenons à les remercier pour leurs idées qui ont été très appréciées ! Le Conseil de Fondation pour la petite enfance s'est réuni le 3 juin dernier et a pu découvrir la liste des noms suggérés par les habitants du village, ceci sans connaître l'identité de leur auteur. Le choix s'est porté sur le nom "**Graines de Patenailles**" proposé par Madame Marlis Wohlgemuth. Elle s'est vue remettre un bouquet de fleurs en guise de remerciements, avec les félicitations du Conseil de la Fondation.

**Les inscriptions pour la crèche sont ouvertes**

Les inscriptions pour la crèche, qui entrera en fonction en janvier 2016, sont ouvertes dès à présent. Le formulaire se trouve sur le site [www.eve-puplinge.ch](http://www.eve-puplinge.ch).

**Une vache pour la bonne cause**

Durant le mois de juin, l'entrée de la Mairie a accueilli une invitée particulière dans le cadre de la campagne "Du respect... pas de déchets !" lancée par l'Union suisse des paysans. En effet, de plus en plus de déchets et de crottes de chien souillent les prés et les champs des zones rurales. Nous sommes tous invités à réduire l'abandon de déchets sauvages qui finissent malheureusement trop souvent dans l'estomac des vaches et mettent leur santé en péril.



**Taille des arbres et des haies**

Selon la loi sur les routes (L 1 10 art. 70 et 76), les propriétaires sont tenus de maintenir en permanence et donc de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne doivent pas excéder une hauteur de 2 m.

**Que faire en cas de canicule ?**

Voici quelques recommandations à adopter en cas de fortes chaleurs:  
 1. réduire son activité physique  
 2. fermer fenêtres, volets/stores la journée et ventiler la nuit, porter des vêtements légers, prendre des douches fraîches  
 3. boire beaucoup et manger léger.

Les personnes âgées sont particulièrement menacées : elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers. La Mairie participe au programme cantonal et a désigné comme représentante Madame Patricia Bennici, en collaboration avec Monsieur Pierre Gremaud, Président du Club des aînés. Prêtons attention aux personnes âgées, surtout si elles sont seules ou dépendantes. Les symptômes possibles d'un coup de chaleur sont : faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires. Dans ce cas, il faut agir immédiatement, faire boire, rafraîchir la personne et appeler un médecin.



### DES NOUVELLES DE L'ACCES A L'ECOLE ET A L'EVE

Dans le cadre du réaménagement du centre du village, la commune va engager des travaux de transformation du parking situé devant le bâtiment 60/62 Graman et de l'accès piétonnier à l'école. Les circulations seront inversées afin de sécuriser l'accès au groupe scolaire (école et nouvel espace de vie enfantine). Le nombre de places de parking privées et publiques sera conservé. Un centre de récupération des déchets sera aménagé sur l'esplanade, ainsi que des places deux roues, une place handicapé et une place pour véhicule *Mobility*. Le début des travaux est prévu mi-juillet 2015. Le plan sera exposé sur le panneau d'affichage de la Mairie. A la suite, s'enchaînera la création d'un nouvel espace multisports situé à l'emplacement actuel des pavillons de la garderie et jardins d'enfants.

### Stationnement à Puplinge

Le stationnement est un sujet sensible qui revient souvent dans les conversations de certains habitants, de clients des commerces, de personnes travaillant dans le village ou encore de visiteurs qui font part de leur mécontentement. De manière générale, le nombre de places de parking est suffisant. Toutefois, il est évident qu'aux heures d'entrée et surtout de sortie de l'école et lors de manifestations, il manque des places. A l'exception de ces moments-là, le problème est davantage lié à l'utilisation qu'au nombre de places de parking.

Nous avons la volonté de construire un parking souterrain public au centre du village qui apporterait un bol d'air bienvenu, cependant il faudra compter plusieurs années pour le réaliser. Dès lors, nous souhaitons encourager le stationnement de longue durée dans les parkings privés et mieux gérer la rotation des véhicules sur les places situées sur le domaine public.

**Pour le domaine public** : l'instauration de durées maximum de stationnement, en 30 minutes et en zone bleue (aussi les samedis) a pour but qu'une rotation se fasse sur les places les plus sollicitées, près des commerces. Les places réglementées en 4 heures (sauf les samedis) ont pour objectif de servir aux habitants qui utilisent quotidiennement leur véhicule, ainsi qu'aux personnes travaillant dans le village. Les agents de police municipale ont la charge de faire respecter ces règles. Le réaménagement prévu de l'accès à l'école - voté par le Conseil Municipal - permettra de sécuriser l'accès à l'école et à la future crèche, de créer quelques places supplémentaires dont une place handicapé, une place pour véhicule *Mobility* et des places pour deux roues (voir ci-dessus).

**Pour les parkings privés** : lors de toute nouvelle construction, il est exigé la réalisation de 1,6 place par logement, plus des places pour visiteurs, conformément aux normes. Le nouveau quartier des Hutins disposera ainsi d'un parking souterrain de plus de 300 places et des places visiteurs de courte durée. La Mairie a également sollicité les propriétaires des immeubles "gris" afin que le parking souterrain soit mis aux normes, que des portes soient installées pour améliorer le sentiment de sécurité et encourager ainsi les locataires à s'y stationner. Un projet de rénovation lourde est en cours.

Par ailleurs, il est rappelé que les boxes situés dans les parkings souterrains ou en bas des immeubles doivent être utilisés conformément à leur but et aux normes, c'est à dire exclusivement pour y stationner des véhicules. Trop souvent ils sont utilisés à d'autres fins, ce qui reporte ailleurs le stationnement d'une voiture et, de plus, est totalement contraire aux normes de protection incendie !

Il convient de noter qu'après la mise en place de zones macarons en ville, puis dans les villes suburbaines, la problématique du stationnement se reporte dans toutes les communes qui disposent d'une bonne desserte par les TPG. Le Canton a désormais assoupli ses conditions à la mise en place de zones macarons dans les autres communes. Dès lors, la Mairie a mandaté un bureau spécialisé en vue de demander la mise en place d'une zone macarons. Il est prévu de présenter un dossier cet automne au Conseil Municipal qui sera amené à donner son préavis, la décision finale appartenant aux autorités cantonales. La création de places motos et vélos supplémentaires est également envisagée.

Monsieur Gilles MARTI, Maire



## CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance de la législature 2015-2020 aura lieu le **mercredi 16 septembre 2015**.

# puplinfos

# 07 2015

## Les ECHOS du CONSEIL MUNICIPAL

Sous cette rubrique, vous trouvez les principales décisions prises lors des derniers conseils municipaux. Les délibérations complètes peuvent être consultées en ligne (une fois le délai d'affichage de 8 jours atteint) sous [www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch), rubriques: Présentation / Politique / Conseil municipal / Délibérations.

### Séance du 2 juin 2015

Les conseillères et conseillers élus le 19 avril 2015 ont prêté serment lors de cette séance. Ils ont formé:

**Le bureau du Conseil:** Mme Carole Di Stasi (Présidente) - M. Eric Fillet (Vice-président) - M. Patrick Arter (Secrétaire) - M. Jérôme Grand (Vice-secrétaire).

**Les commissions permanentes du Conseil municipal:**

- **Agriculture - Feu - Voirie - Environnement:** Mme Alexandra Mathys (Présidente) - M. Florent Sandoz (Vice-Président) - Mme Claudine Chiriatti, Mme Carole Di Stasi, M. Marc Zwahlen
- **Aménagement - Travaux - Mobilité - Cimetière:** M. Roman Madarasz (Président) - M. Lucas Luisoni (Vice-Président) - M. Didier Nicole, M. Marco Da Costa, M. Eric Fillet, M. Philippe Waldispühl, M. Florent Sandoz
- **Animation - Culture - Sports - Loisirs:** Mme Claudine Chiriatti (Présidente) - Mme Carole Di Stasi (Vice-Présidente) - Mme Isabelle Martinez, M. Marco Da Costa, M. Christian Brülhart, Mme Aline Wohlgemuth, M. Jérôme Grand
- **Finances - Logement - Naturalisations:** M. Thomas Hunziker (Président) - M. Philippe Waldispühl (Vice-Président) - M. Didier Nicole, M. Marc Zwahlen, M. Roman Madarasz, M. Lucas Luisoni, M. Bernhard Riedweg
- **Social - Jeunesse - Aînés:** M. Christian Brülhart (Président), M. Jérôme Grand (Vice-Président), Mme Alexandra Mathys, Mme Isabelle Martinez, Mme Aline Wohlgemuth
- **Solidarité:** M. Lucas Luisoni (Président) - M. Eric Fillet (Vice-Président) - M. Thomas Hunziker, Mme Aline Wohlgemuth, M. Marc Zwahlen

**Commission ad-hoc:**

- **Participation - Information:** M. Florent Sandoz (Président) - M. Jérôme Grand (Vice-Président) - Mme Isabelle Martinez, M. Christian Brülhart, M. Thomas Hunziker.

## Activités pour les jeunes



### ESPACE JEUNES

Chemin de la Brenaz - 1241 Puplinge

Fermé pendant les vacances scolaires d'été

#### Responsable TSHM

M. Paul Lemaître - 079.593.16.06

L'Espace jeunes étant fermé pendant l'été, les responsables TSHM proposent un programme estival à la plage de la Savonnière (Collonge-Bellerive) pour les 12-18 ans. Présence du bus les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et dernière semaines des vacances scolaires, les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 13h à 18h. Jeux à disposition (échec, pétanque, slackline, etc). Des **activités supplémentaires** sont proposées au début et à la fin des vacances:

- **mardi: 30.06, 07.07, 14.07 et 18.08** (de 13h à 18h)
- **mercredi: 01.07, 08.07, 15.07 et 19.08** (de 13h à 18h). **Activités nautiques, réservé prioritairement aux 12/18 ans. Inscription sur place la veille.**
- **vendredi: 03.07, 10.07, 17.07 et 21.08** (de 13h à 18h). **Film tout public dès le coucher du soleil (jusqu'à 23h). Grill à disposition avec buvette sans alcool.**
- **samedi: 04.07, 11.07, 18.07 et 22.08** (de 13h à 18h).



### CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE

Chemin de la Brenaz - 1241 Puplinge

#### Président

M. Pierre Gremaud - 022.348.12.84

## Programme proposé par le Club des Aînés

- **Mardi 7 juillet à 9h30** - Balade "Les grands bois de Jussy". Départ: local des aînés. Inscription: Georges Melet, 022.348.04.71 - [g.melet@bluewin.ch](mailto:g.melet@bluewin.ch).
- **Vendredi 31 juillet à 12h00** - Déjeuner à l'Auberge du Cheval Blanc, Carre d'Aval. Inscription avant le 15 du mois: Josette Wuest, 022.349.69.73.
- **Cirque Knie** - billets pour le 28 août 2015 à 20h15 au prix de Fr. 19.- **à commander jusqu'au 10 juillet** à Georges Melet, 022.348.04.71.
- **Spectacles divers** - 17 spectacles proposés à prix réduit. **Inscriptions d'ici au 20 juillet.** Informations sur [www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch), page "Activités du Club".



## Présentation du Festival Pupliclassique 2015

12 concerts à l'Eglise de Pupliclassique du 18 juillet au 22 août 2015

Créé par le pianiste pupliclassicois François-Xavier Poizat en 2010, le Festival Pupliclassique s'est développé rapidement et a su s'imposer au cours des dernières années dans le paysage culturel genevois grâce à une programmation de qualité. Il a d'ailleurs célébré en septembre 2014 ses 5 ans au Victoria-Hall devant un millier d'auditeurs.

Fier de pouvoir faire découvrir la commune de Pupliclassique, le festival tient à continuer son développement et à toucher un public de plus en plus large.



**Pour sa 6ème édition qui aura lieu du 18 juillet au 22 août prochain, 12 concerts seront proposés,** avec une programmation variée et une place importante accordée aux jeunes artistes internationaux qui seront les grands noms de demain. On pourra entendre du piano solo, mais également des orchestres, des ensembles (quatuor, trio, duos...), des récitals de solistes et du chant. Les œuvres interprétées permettront aux connaisseurs et aux néophytes de trouver leur bonheur (musique baroque, musique contemporaine, mais aussi des petits détours par le jazz et la variété).

Parmi les temps forts de cette édition, le **concert d'ouverture du 18 juillet à 18h** permettra d'entendre *Le Carnaval des animaux* de Saint-Saëns dirigé par Luc Baghdassarian. Sous la baguette du Maestro bien connu des genevois, cette œuvre rivalisant d'humour et de mélodies célèbres sera donnée dans sa version avec récitant.

**Le 15 août à 18h**, c'est Anna Vinnitskaya, incroyable pianiste vainqueur en 2007 du célèbre concours Reine Elizabeth, qui sera la représentante de la tradition musicale russe pour le plus grand bonheur des auditeurs.

**Le 25 juillet à 18h**, c'est d'ailleurs à une soirée russe que vous êtes conviés où François-Xavier Poizat (piano) s'entourera des deux solistes d'exception que sont Vladyslava Luchenko (violon) et Beatriz Blanco (violoncelle).

**Le 8 août à 18h**, nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau l'Orchestre National de Chambre d'Arménie, maintenant bien connu des pupliclassicois et genevois en général, et **le 20 août à 20h**, l'Aviv Quartet.

Pour la **soirée de clôture du 22 août à 18h**, fidèle à la tradition, le Festival accueillera l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande sous la baguette du Quatuor Sine Nomine, le tout emporté par l'incroyable violoniste Tedi Papavrami.

**Et ce ne sont là que des exemples, retrouvez la programmation complète sur le site du Festival: [www.pupliclassique.ch](http://www.pupliclassique.ch)**

Au plaisir de vous retrouver parmi les auditeurs pour partager de beaux moments d'émotion.

*L'équipe du Festival Pupliclassique*

**Réservations par e-mail à [info@pupliclassique.ch](mailto:info@pupliclassique.ch) ou par téléphone au 076.208.69.87**